

PROJET DE PARC ÉOLIEN DU PLOYRON

ENQUÊTE PUBLIQUE

Du 15 avril au 15 juillet

Réunions publiques :

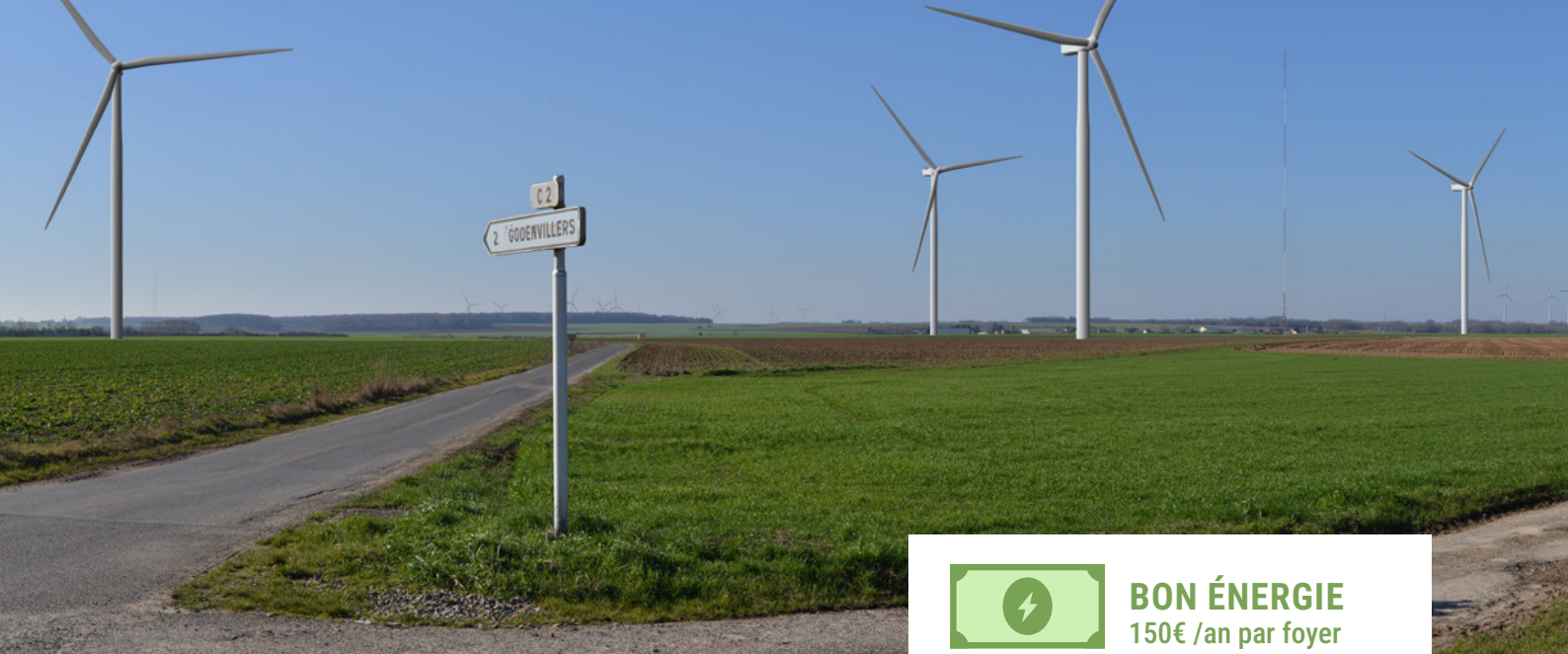
29 avril et 3 juillet 2026

De 18h30 à 20h30



SOLUTIONS DU PRÉSENT POUR UNE PLANÈTE DURABLE





BON ÉNERGIE
150€ /an par foyer

Bon énergie annuel de 150 € par foyer du Ployron et de Godenvillers pendant toute la durée d'exploitation du parc éolien.

- Montant : 150€/an
- Pour qui ? pour tous les ménages des villages du Ployron et de Godenvillers
- Fréquence : chaque année à partir de la mise en service des éoliennes et sur la durée d'exploitation du parc (25 ans environ)
- Budget annuel estimé alloué au partage de la valeur avec les riverains (environ 20 000€)

L'ÉVOLUTION DU PROJET

LE CHOIX DE L'IMPLANTATION FINALE EN MAI 2024

Sur la base des **résultats des études** (paysagères, acoustiques, naturalistes) et discussion avec le Conseil Municipal de la Commune, une **implantation** a été élaborée selon une **logique de moindre impact**.

Sur une zone pouvant accueillir initialement plus de 15 éoliennes sur plusieurs communes, c'est finalement une implantation de **4 éoliennes** qui a été retenue, après une réduction drastique de la zone potentielle pour éviter un impact environnemental fort au niveau Est, ainsi qu'une **meilleure insertion paysagère**, en plus de contraintes foncières et se concentrer sur la commune du Ployron.

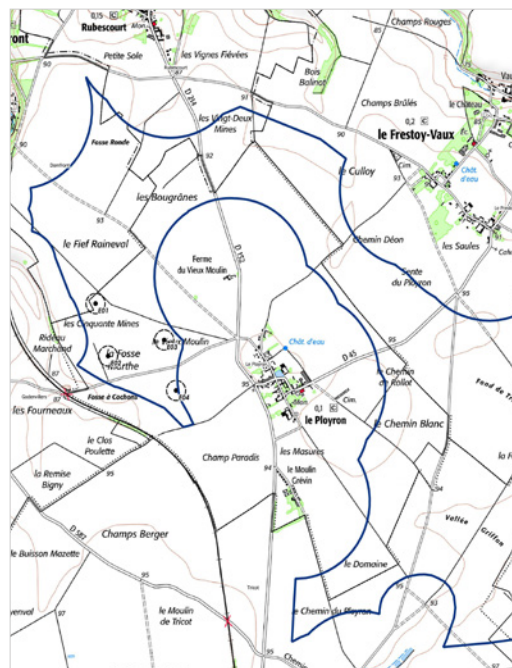
Après avoir effectué le **choix de l'implantation finale** avec le Conseil Municipal en mai 2024, la société ELEMENTS a lancé les **dernières études sur le terrain** durant l'année 2024, permettant de finaliser le dossier de demande d'autorisation environnementale et de le **déposer en préfecture en mai 2025**.

L'INSTRUCTION DU DOSSIER DEPUIS MAI 2025

Depuis mai 2025, la **préfecture organise l'instruction du dossier** et fait appel à différents services contributeurs rendant leur **avis sur le projet**, comme l'avis favorable émis par l'aviation militaire fin 2025.

En parallèle, la **DDT** (Direction Départementale des Territoires) prépare la **phase d'enquête publique** du projet, prévue du 15 avril au 15 juillet 2026, durant laquelle **les citoyens pourront transmettre leur avis** à la commissaire enquêtrice attitrée au projet.

A l'issue de cette phase d'enquête publique, durant laquelle la commissaire enquêtrice publiera ses conclusions motivées, la **préfecture aura 2 à 3 mois pour publier sa décision**.



Plan complet et zoom sur la zone d'implantation en annexe.



LES ÉTAPES DU PROJET ÉOLIEN

Ci-contre la chronologie étape par étape des événements qui ont rythmé la vie du projet depuis mai 2021.

DÉVELOPPEMENT

INSTRUCTION

Mai 2021

Premier contact avec la mairie de Le Ploiron et autorisation de contacter les propriétaires fonciers et exploitants de la zone d'étude.

Août 2021

Première permanence en mairie pour présenter la zone d'implantation et premier bulletin d'information envoyé aux habitants.

Juillet 2021

Analyse foncière de la zone d'études et rencontre avec les propriétaires et exploitants de la zone d'études.

Octobre 2021

Présentation du projet au Conseil municipal et délibération du Conseil municipal en faveur du projet éolien.

Novembre 2021

Lancement des consultations des gestionnaires de réseau et de servitude.

Décembre 2021

Lancement des études écologiques et paysagères

Mars 2022

Premier tract d'information à destination des habitants et création d'un site internet dédié au projet.

Septembre 2022

Première réunion de suivi des études avec les élus.

Novembre 2022

Deuxième tract d'information à destination des habitants.

Décembre 2022

Porte à porte pour échanger directement avec les habitants

Janvier 2023

Deuxième réunion de suivi avec les élus et lancement des études d'impact et des mesures.

Mai 2024

Troisième réunion de suivi avec les élus et modification de l'implantation suite aux demandes des conseillers municipaux.

Septembre 2024

Reprise des études suite aux modifications de l'implantation

Novembre 2024

Montage de l'étude d'impact

Mai 2025

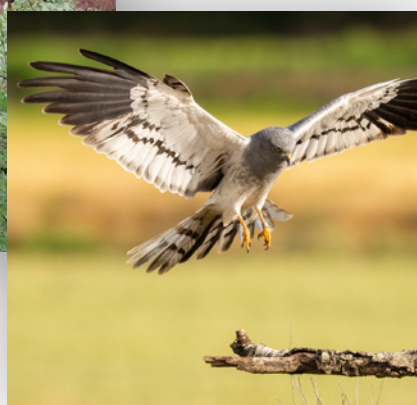
Comité de pilotage et dépôt

LES MESURES **D'ACCOMPAGNEMENT**

De nombreuses mesures en lien avec le cadre de vie ou la transition énergétique sont prévues et listées dans le dossier d'Autorisation Environnementale déposé en préfecture.

Voici quelques mesures d'accompagnement et de suivi :

- ➔ Bons énergies annuels de 150 € par foyer au Ployron et à Godenvillers.
- ➔ Aménagement des fonds de jardins à Godenvillers et au Ployron par la plantation d'arbres.
- ➔ Enfouissement de 700 m de réseaux électriques.
- ➔ Habillage des postes sources avec un bardage bois.
- ➔ Protection des nichées de busards (sensibilisation des exploitants, mise en place d'un grillage de protection des nichées si accord de l'agriculteur après détection par drone).



SITE INTERNET DU PROJET

Afin de vous tenir informé de l'avancée du projet, un site web a été mis en place :

www.projeteolienduployron.fr

Vous pouvez également interagir avec l'équipe d'ELEMENTS en charge du projet :

projeteolienduployron@elements.green



EMAIL contact@elements.green

WEB www.elements.green



MONTPELLIER | PARIS | LYON | BORDEAUX | MORNE-À-L'EAU | HELSINKI | TURIN | FRANCFORT

ANNEXE

Plan complet et zoom sur la zone d'implantation.

